



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 16/05/2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Rappel des modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 **doivent impérativement être déposées en double exemplaire** par le candidat ou son remplaçant.

Lieux, dates et horaires de dépôt

Les candidatures doivent être **déposées en préfecture du Nord** pour l'ensemble des circonscriptions du département du Nord selon les horaires fixés ci-après :

Premier tour :

- du lundi 16 au jeudi 19 mai : 08h30 – 11h30, 13h30 – 16h00
- vendredi 20 mai : 08h30 – 11h30, 13h30 – 18h00 (délai de rigueur)

Second tour le cas échéant :

- lundi 13 juin : 08h30 – 11h30, 13h30 – 16h00
- mardi 14 juin : 08h30 – 11h30, 13h30 – 18h00 (délai de rigueur)

Modalités de prise de rendez-vous

Afin de faciliter les démarches, le dépôt des candidatures se fait sur rendez-vous. Les candidats sont invités à prendre rendez-vous en ligne : <http://www.rdvmun.nord.gouv.fr>

Constitution du dossier de candidature

Les documents nécessaires à la constitution du dossier de candidature sont consultables : <https://www.nord.gouv.fr/Demarches-administratives/Elections/Elections-legislatives-2022>

Pour les accompagner dans leurs démarches, les candidats sont invités à consulter le memento à l'usage des candidats :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/tous-scrutins/elections-legislatives/je-suis-candidat>

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

